



**TREVI
SERVICES**

WWW.TREVI.BE

SYNDIC D'IMMEUBLE
SYNDICUS DIENSTEN

GESTION PRIVATIVE
RENTMEESTERSCHAP

IMMOBILIER NEUF
NIEUWBOUW

IMMOBILIER D'ENTREPRISE
BEDRIJF/ASTGOED

VENTE & LOCATION
VERKOOP & VERHUUR

EXPERTISE
SCHATTING

Bruxelles, le 09/05/2016

Century21 Iris
Avenue Rogier 128
1030 BRUXELLES

Immeuble :
ACP 103 ARTAN
RUE ARTAN 103
1030 BRUXELLES

Concerne : **ACP 103 ARTAN - BCE : 0507.921.890**
RUE ARTAN 103 1030 BRUXELLES
[Référence du bien vendu]

Gestionnaire :
KPEMOU Aime
02/663.65.47
akpemou@trevi.be

Madame,Monsieur,

Assistant(e) :

Nous accusons réception de votre courriel du 27 avril 2016 dont le contenu a retenu notre meilleure attention.

Comptable :
RAVAOARISOA Caroline
02/663.48.05
cravaoarisoa@trevi.be

En vertu de l'article 577-11 du Code Civil (loi du 2 juin 2010), nous vous invitons à prendre connaissance des réponses à vos différentes questions.

Horaires :
L-Ma-J-V : 09h00 - 12h45
13h45 - 15h30
Me : 09h00 - 12h45
13h45 - 17h00

1. Quote-part fonds (art. 577-11 §1, 1°)

Fonds de roulement	$1177,22 \text{ €} \times 182 / 1000 = 213,34 \text{ €}$
Fonds de réserve	Néant

2. Arriérés dus par le cédant à ce jour (art. 577-11 §1, 2°)

Arriérés sous réserve du décompte final	3.976,17 €
Frais de dossier	164,05 €
TOTAL	4.140,22€

Nous vous rappelons que selon l'art. 577-11 §2, il incombe au notaire d'interroger le syndic, avant la cession, par lettre recommandée, afin d'actualiser les informations et d'obtenir les informations nécessaires à la rédaction de l'acte authentique.

Selon l'article 577-11/1 §3 du Code Civil (loi du 2 juin 2010), le notaire instrumentant doit retenir, sur le prix de la cession, les arriérés des charges ordinaires et extraordinaires dus par le cédant que nous vous invitons à verser au profit du compte de la copropriété n° BE17 0013 8050 6121

TREVI PARTNER :

ANTWERPEN • BRUXELLES • CHARLEROI • GENT • GENVAL • HALLE • HUY • KNOKKE • KRAAINEM • LA LOUVIERE • LESSINES • LIÈGE • MARCHE EN FAMENNE • MONS • NAMUR • PUURS • RONSE-RENAIX • SPA • TOURNAI • VLEZENBEEK • VILVOORDE • WATERLOO • WAVRE • GRAND DUCHÉ DU LUXEMBOURG

3. Situation des appels de fonds de réserve (art. 577-11 §1, 3°)

Le montant appelé, à ce jour, sur l'exercice comptable du .../.../... au .../.../... pour l'ensemble de la copropriété est de [insérer le montant total appelé à ce jour] €.

4. Procédure(s) judiciaire(s) en cours (art. 577-11 §1, 4°)

Néant.

5. Procès-verbaux et décomptes de charge (art. 577-11 §1, 5°)

Nous joignons à la présente une copie des procès-verbaux de l'assemblée générale des trois dernières années contenant des décisions actuellement toujours en vigueur et copie des décomptes de charges des deux dernières années.

6. Bilan (art. 577-11 §1, 6°)

Nous vous joignons copie du dernier bilan approuvé par l'assemblée générale de l'association des copropriétaires.

En cas de vente, nous vous invitons à nous tenir informés.

Pour votre parfaite information, une copie de la présente est envoyée au propriétaire. Nous vous rappelons que les frais de dossier s'élèvent à 164,05 € et sont facturés au cédant. Toute copie supplémentaire sera facturée à 54,68 €, conformément à l'art. 577-11 §4.

Nous vous souhaitons bonne réception de la présente et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.


KPEMOU Aime
Building Manager
LIEGEOIS Sarah
Directrice

Av. L. Wienerlaan 127, b 11
 1170 Bruxelles/Brussel
 Téléphone : 32.2.675.85.85 Fax : 32.2.675.73.23

www.trevi.be
 mail: services@trevi.be

Copropriété :

ACP 103 ARTAN (0103)
 RUE ARTAN 103
 1030 BRUXELLES
 BCE: 0507.921.890

Bilan de la copropriété 31/12/9999

Désignation	Débit	Crédit
FONDS DE ROULEMENT		1177.22
INTERETS ET FRAIS BANCAIRES	47.68	
FOURNISSEURS		1694.74
APPELS DE PROVISIONS		6000.00
VUE BE17 0013 8050 6121	161.29	
Frais de rappels		50.16

Copropriétaires débiteurs	2774.16	
Copropriétaires créditeurs		77.00

Charges de l'exercice	6015.99	
T O T A U X	8999.12	8999.12

Av. L. Wienerlaan 127, b 11
 1170 Bruxelles/Brussel
 Téléphone : 32.2.675.85.85 Fax : 32.2.675.73.23

ACP 103 ARTAN (0103-0003)
 DECOMPTE DE CHARGES
 RUE ARTAN 103
 BCE : 0507.921.890

Monsieur KOSE Gullu
 RUE ARTAN 103
 1030 BRUXELLES

Internet Login 049206 Mot de Passe tvnxxi5

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015
 Bordereau 5 Folio 1 du 19/04/2016

Lot	Postes à répartir	Montant à répartir	Total Quotités	Vos Quotités	Répartition	Locatif
3eme	<u>Appartement</u> ADMINISTRATION FRAIS DE COPROPRIETE ASSURANCES EAU EAU REDEVANCE REGUL CONSOMMATION EAU ->Consommation: 1023.13 ---> TOTAL DU LOT	2673.87 279.95 894.56 139.32 0.00 2306.93	1000 1000 1000 1000 4 2306	182 182 182 182 1 1023.13	486.64 50.95 162.81 25.36 0.00 1023.13	486.64 0.00 0.00 25.36 0.00 1023.13
Part propriétaires	213.76	Total des charges sur cette période Total des provisions appelées Reste à percevoir		(*)	1748.89 -1092.00 656.89	1535.13

ETAT DE VOTRE COMPTE CLIENT		Débit	Crédit
01/01/2015 PROV. 01/01/2015 - 31/03/2015		273.00	
01/04/2015 PROV. 01/04/2015 - 30/06/2015		273.00	
01/07/2015 PROV. 01/07/2015 - 30/09/2015		273.00	
01/10/2015 PROV. 01/10/2015 - 31/12/2015		273.00	
17/11/2015 Frais de RAPPEL SIMPLE du 17/11/2015		8.36	
09/12/2015 Frais de RAPPEL RECOMMANDÉ du 09/12/2015		16.72	
31/12/2015 Solde charges 01/01/2015-31/12/2015		656.89	
Total de l'exercice Solde au 31/12/2015		1773.97 1773.97	0.00
01/01/2016 APPEL DE PROVISION DU 01/01/16-31/03/16		273.00	
TOTAL Solde au 19/04/2016		2046.97 2046.97	0.00

Total à payer --> 2046.97 Eu.

INSTRUCTION DE PAIEMENT

AVANT LE	Total Eu.	BENEFICIAIRE
A Réception	2046.97	ACP 103 ARTAN

COMPTE BENEFICIAIRE
BNP FORTIS PARIBAS
BIC : GEBABEBB IBAN: BE17 0013 8050 6121

Veuillez payer avec la communication structuree suivante : ***990/1030/00325***

Av. L. Wienerlaan 127, b 11
 1170 Bruxelles/Brussel
 Téléphone : 32.2.675.85.85 Fax : 32.2.675.73.23

www.trevi.be
 mail: services@trevi.be

Copropriété :

ACP 103 ARTAN (0103)
 RUE ARTAN 103
 1030 BRUXELLES
 BCE: 0507.921.890

Balance des copropriétaires au 03/05/2016

N°C	Nom du copropriétaire	Sld débit.	Sld crédit	Ct.
0005	CLOOF Hubert	768.06		
0003	KOSE Gullu	3976.17		0
0002	OZGUR Mehmet	2900.96		0
		7645.19	0.00	0
		7645.19		